



INTEGRITY **FIRST**

LE PROGRAMME D'ALERTE ÉTHIQUE

Un nouvel outil visant à améliorer la diffusion des principes éthiques et les bons comportements au sein du Groupe.

Prysmian
Group



INTEGRITY **FIRST**

LE GROUPE PRYSMIAN A ADOPTÉ LE PROGRAMME D'ALERTE ÉTHIQUE AFIN DE VEILLER AU RESPECT DE L'INTÉGRITÉ.

Le Groupe a décidé d'ajouter un nouvel outil à son ensemble de règles éthiques, visant à améliorer la diffusion des principes et comportements éthiques à travers la société.

L'INTÉGRITÉ EST UNE VALEUR
FONDAMENTALE AU SEIN
DU GROUPE PRYSMIAN.



Dianna Melvin
Usa

QU'EST-CE QUE L'ALERTE ÉTHIQUE ?

Le programme d'alerte éthique est un protocole adopté par Prysmian afin d'encourager et de motiver les employés à signaler des inquiétudes à propos de problèmes graves, ainsi que des violations possibles de notre Code éthique et de ses principes. Votre voix est crucial pour permettre d'identifier et de résoudre rapidement un quelconque manquement.

**SI VOUS AVEZ VU OU ENTENDU QUELQUE CHOSE QUI
SUGGÈRE UNE VIOLATION GRAVE DU CODE ÉTHIQUE,
VOUS POUVEZ EN PARLER OUVERTEMENT.**



Michele Castellitti
Italy

PARTIES CONCERNÉES PAR LE PROGRAMME D'ALERTE ÉTHIQUE

L'alerte éthique peut être pratiquée par tous les membres du personnel du Groupe Prysmian, ainsi que par toute personne exerçant des activités pour son compte.

Dirigeants
Consultants
Salariés
Agents

Stagiaires
Collaborateurs externes
Fournisseurs



QUELS TYPES D'INQUIÉTUDE PEUT-ON SIGNALER ?

De nombreux cas doivent obligatoirement être signalés, en utilisant les mécanismes prévus à cet effet.

Au moyen des mécanismes de l'alerte éthique, n'importe quelle partie concernée peut signaler :

- 1 • Des informations relatives à des pratiques illégales ou déloyales
- 2 • Des inquiétudes à propos de manquements au sein du Groupe



FRAUDE FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Comme par exemple, sans toutefois se limiter à : la surestimation ou sous-évaluation de l'avoir net ou du revenu net, des distorsions temporelles, des revenus fictifs ou sous-estimés, la dissimulation ou surestimation des liquidités et dépenses, la valorisation incorrecte des actifs, des divulgations inappropriées.



HARCÈLEMENT, INTIMIDATION OU COMPORTEMENT DISCRIMINATOIRE

Comme par exemple, sans toutefois se limiter à : toute action constituant une menace de faire subir une discrimination, des violences ou des blessures à une personne sur le lieu de travail ou un passage à l'acte à ce titre.



ACTES POUVANT ÊTRE ASSOCIÉS À DES RISQUES POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Comme par exemple, sans toutefois se limiter à : des actions et comportements qui constituent un risque pour votre sécurité personnelle ou celle d'autres personnes, ou qui pourraient représenter un risque pour vos collègues, le grand public, nos clients, voire la réputation de la société



TOUTE AUTRE VIOLATION DU CODE ÉTHIQUE

Comme par exemple, sans toutefois se limiter à : une tromperie délibérée pratiquée afin d'obtenir un gain illégal ou injuste, des pots-de-vin, pourboires inappropriés, paiements illicites, extorsions, conflits d'intérêts, cadeaux et divertissements inappropriés et autres tractations illégales ou contraires à la déontologie avec des partenaires commerciaux.



VIOLATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Comme par exemple, sans toutefois se limiter à : le détournement d'actifs, un vol non dissimulé, le contournement des contrôles dans la réquisition et la cession d'actifs, des fausses ventes et expéditions, des débours frauduleux, le vol de recettes ou encaissements.

COMMENT PROCÉDER AU SIGNALEMENT

C'est toujours le bon moment pour nous contacter. Nous proposons des mécanismes dédiés de communication avec la société où que vous soyez dans le monde.

24 HEURES/24
7 JOURS/7
28 LANGUES

MÉCANISMES DÉDIÉS ET SÉCURISÉS



Sur Internet:

<https://prysmiangroup.tnwreports.co.uk>



Par téléphone

Numéro gratuit dédié : **+33 0800-90-4567**

Disponible sur téléphone mobile.

Des frais de service peuvent être applicables.

La société en charge de cette procédure est Navex Global en lien direct avec la fonction «Audit et conformité» du siège de Prysmian (Milan).

VOUS POUVEZ CONSERVER L'ANONYMAT EN TOUTE SÉCURITÉ

Les mécanismes consacrés à l'alerte éthique sont gérés par une société externe indépendante (The Network, Inc.), régie par le mandat de protection obligatoire de l'identité des informateurs. Elle agit en tant qu'intermédiaire pour la transmission des questions et réponses de suivi, ainsi que pour la gestion des informations relatives au règlement du problème.



L'informateur signale une allégation

Le prestataire recueille les informations et rédige un rapport d'incident

Le groupe évalue avec précision votre signalement et adopte des mesures appropriées et cohérentes.

À FAIRE ET À NE PAS FAIRE

- ✓ N'hésitez pas : nous avons pleine confiance dans une conduite transparente à travers votre voix : **faites-vous entendre!**
- ✓ Utilisez les mécanismes de l'alerte éthique si vous avez les **preuves d'une violation**.
- ✓ **Soyez spécifique** quand vous faites un signalement, en décrivant les violations dont vous avez la connaissance directe.
- ✗ Les griefs généraux, les rumeurs, le signalement de violation **sans preuve** sont considérés comme un usage inapproprié des mécanismes.
- ✗ **N'essayez pas d'enquêter** vous-même.
- ✗ N'approchez pas directement et ne ciblez pas une personne en particulier, passez par **les mécanismes de signalement appropriés**

DOIS-JE FAIRE UN SIGNALEMENT SI... ?



Je me suis rendu compte que des paiements illicites ont été faits en l'absence d'une facture/ d'un contrat approprié ; dois-je le signaler ?



Oui. Si vous ne souhaitez pas vous adresser directement à votre hiérarchie, nous encourageons l'utilisation de l'alerte éthique pour des cas associés à un grand risque de fraude.

Je sais que certains documents ont été falsifiés dans un appel d'offres, qui a fini par être attribué à un fournisseur dont le propriétaire a des liens de parenté avec ma hiérarchie ; dois-je le signaler ?



Oui. Nous encourageons l'utilisation de l'alerte éthique dans ces cas, associés à un grand risque de fraude et à un impact potentiel sur les coûts et la situation économique du Groupe.

Je me suis portée candidate à un poste dans une filiale du Groupe Prysmian et je pense ne pas avoir été sélectionnée parce que je suis une femme. Dois-je le signaler ?



Nous encourageons le signalement de cas de discrimination sexuelle, mais vous devez fournir des éléments de preuve ; les soupçons fondés sur votre seule opinion personnelle ne suffisent pas.

Alors que j'étais à la machine à café, on m'a dit qu'un collègue d'un autre service racontait des plaisanteries grossières, mais je n'en suis pas sûre ; dois-je le signaler ?



Ce n'est pas conseillé. Bien qu'un langage vulgaire ne soit pas acceptable, il n'est pas approprié de signaler de simples rumeurs, qui ne sont pas confirmées par des éléments de preuve, par le biais des mécanismes de l'alerte éthique.

Si vous avez des inquiétudes ou que vous avez connaissance d'un comportement illégal ou inapproprié au sein du Groupe, n'hésitez pas.

Exprimez-vous et faites-nous en part !

Fanglian Sun
China



SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS

La politique mondiale d'alerte éthique du Groupe Prysmian peut être consultée sur **la page intranet du Groupe.**

L'INTÉGRITÉ EST UNE VALEUR
FONDAMENTALE AU SEIN
DU GROUPE PRYSMIAN.